Article original

Tom-yougri, patrimoine rituel de légitimation politique chez les Moose du Burkina Faso

OUEDRAOGO Fidèle Wendegouidi

Assistant en Histoire de l'art et Patrimoine culturel
Université Norbert ZONGO, Koudougou - Burkina Faso
Auteur correspondant : E-mail : fwendingoudio@gmail.com
Article reçu le 07/08/2026
Réf : 10-AUM13-0310

Résumé :
Les transformations contemporaines des pratiques rituelles interrogent les mécanismes par lesquels certains éléments patrimoniaux disparaissent tandis que d'autres conservent une fonction sociale et politique déterminante. Cette étude analyse le tom-yougri, un rituel des Moose du Burkina Faso historiquement associé aux cérémonies de fiançailles et de consécration des chefs, afin de comprendre son évolution, ses modalités de mise en œuvre et les fonctions qu'il continue d'assurer dans la légitimation du pouvoir coutumier. Inscrite au croisement des études patrimoniales et de l'anthropologie politique, la recherche repose sur une enquête qualitative combinant des entretiens semi-directifs, une observation participante, ainsi que l'exploitation de sources historiques, audiovisuelles et bibliographiques. Les résultats montrent que la composante matrimoniale du tom-yougri tend à disparaître sous l'effet de diverses mutations, tandis que son usage dans les cérémonies d'investiture demeure indispensable à la consécration de l'autorité coutumière. Le rituel apparaît comme un dispositif symbolique de légitimation politique, associant investiture, reconnaissance et allégeance, tout en promouvant la cohésion sociale et assurant la reproduction des institutions traditionnelles. Cette étude enrichit les connaissances sur les patrimoines rituels moose et met en évidence les processus de résilience des pratiques culturelles dans un contexte de profondes transformations sociales.
Mots-clés : tom-yougri, Moose, rituel, légitimation politique, patrimoine

Tom-yougri: ritual heritage of political legitimation among the Moose of Burkina Faso

Abstract : *Contemporary transformations in ritual practices raise important questions about the mechanisms through which certain heritage elements disappear while others retain significant social and political functions. This study examines tom-yougri, a ritual practiced among the Moose of Burkina Faso that was historically associated with betrothal ceremonies and the consecration of traditional chiefs, in order to understand its evolution, its modes of implementation, and the functions it continues to perform in legitimizing customary authority. Situated at the intersection of heritage studies and political anthropology, the research is based on a qualitative methodology combining semi-structured interviews, participant observation, and the analysis of historical, audiovisual, and bibliographic sources. The findings reveal that the matrimonial dimension of tom-yougri is gradually disappearing as a result of various socio-cultural transformations, whereas its use in chieftaincy installation ceremonies remains indispensable for the consecration of customary authority. The ritual functions as a symbolic mechanism of political legitimation, combining investiture, recognition, and allegiance while fostering social cohesion and ensuring the continuity of traditional institutions. This study contributes to the scholarship on Moose ritual heritage and highlights the resilience of cultural practices in the face of profound social change.*
Keywords: *tom-yougri, Moose, ritual, political legitimation, heritage*

Introduction

Les rituels constituent des dispositifs essentiels de production et de reproduction des ordres sociaux et politiques. À travers des gestes, des paroles et des symboles transmis de génération en génération, ils fondent la légitimité des autorités, assurent la continuité des institutions et participent à la cohésion des communautés. En Afrique, les rituels d'investiture des autorités coutumières illustrent particulièrement cette fonction. Toutefois, les transformations sociales, l'expansion des religions révélées, la diffusion des normes contemporaines relatives aux droits humains et la consolidation des États modernes modifient profondément les conditions d'existence de nombreuses pratiques rituelles. Certaines disparaissent, d'autres se transforment, ou se maintiennent en réinterprétant leurs

fonctions. Ces dynamiques interrogent les mécanismes de résilience des patrimoines rituels ainsi que les modalités par lesquelles certaines pratiques continuent de produire de la légitimité dans des contextes institutionnels profondément renouvelés.

Le tom-yougri, rite pratiqué chez les Moose (prononcé « moossé ») du Burkina Faso, illustre particulièrement ces recompositions. Historiquement associé à la fois aux cérémonies de fiançailles et à l'investiture des chefs, ce rite connaît aujourd'hui une évolution contrastée. Alors que sa composante matrimoniale tend à disparaître sous l'effet des mutations juridiques, religieuses et sociales, son usage dans les cérémonies d'investiture des autorités coutumières demeure pleinement vivant et continue d'occuper une place centrale dans la manifestation du pouvoir traditionnel. Cette évolution soulève une interrogation scientifique majeure : pourquoi une même pratique rituelle disparaît-elle dans un domaine de la vie sociale tout en demeurant indispensable dans un autre ? Plus largement, comment le tom-yougri participe-t-il aujourd'hui à la production et à la légitimation de l'autorité coutumière dans un contexte marqué par la coexistence des institutions traditionnelles et de l'État moderne ?

Si plusieurs auteurs ont évoqué le tom-yougri à l'occasion de travaux consacrés à la chefferie moaaga (singulier de Moose), aux cérémonies royales ou aux fiançailles, celui-ci n'a jamais fait l'objet d'une étude scientifique spécifique. Les travaux de D. Délobsom (1928), M. Izard (1971, 1995), M.-E. Gruénais (1983, 1985), P. Sawadogo (2009), B. N. Ouedraogo Et F. Ouedraogo Saba (2010) Et W. I. Konseibo (2023) apportent des informations précieuses sur certains aspects du rituel. Ils l'abordent toutefois de manière ponctuelle, sans analyser son évolution historique, ni son organisation interne, ni sa portée symbolique, ni les fonctions qu'il continue d'assumer dans les

processus contemporains de légitimation du pouvoir. Cette absence occulte un aspect essentiel de la compréhension des institutions traditionnelles moose.

Inscrite dans le champ des études patrimoniales et de l'anthropologie politique, la présente recherche considère le tom-yougri non comme une simple survivance culturelle, mais comme un dispositif rituel produisant et reproduisant la reconnaissance politique tout en révélant les mécanismes contemporains de résilience du patrimoine culturel immatériel. Elle s'intéresse ainsi aux processus par lesquels une pratique rituelle se transforme, se recompose et conserve sa capacité à structurer les relations d'autorité malgré les changements sociétaux. Cette perspective rejoint les travaux de M. Berriane (2010) Et d'A. Skounti (2010) qui appréhendent la patrimonialisation comme un processus social et politique, bien plus qu'un simple inventaire d'éléments culturels.

Cette étude poursuit un double objectif. D'une part, elle documente l'histoire, le déroulement et les transformations du tom-yougri. D'autre part, elle met en évidence les fonctions politiques, symboliques et patrimoniales de ce rituel dans la société moaaga contemporaine. Elle montre que le tom-yougri ne constitue pas uniquement un acte d'investiture, mais un mécanisme de reconnaissance, d'allégeance et de légitimation dont la permanence contribue à la cohésion sociale et à la reproduction des institutions. En apportant une étude monographique inédite de ce rite, l'article entend contribuer simultanément aux recherches sur les patrimoines culturels immatériels, l'anthropologie du pouvoir et les transformations contemporaines des institutions traditionnelles africaines.

1. Méthodologie

Cette recherche adopte une approche qualitative à visée interprétative, inscrite dans le champ de l'anthropologie politique et des études patrimoniales. Elle repose sur le postulat que les rituels ne peuvent être compris uniquement à travers leur description, mais doivent être analysés comme des systèmes de significations participant à la production de l'autorité, de la légitimité et de la cohésion sociale.

La chefferie du Zitenga a été retenue comme cas principal en raison de la persistance du rite dans les cérémonies royales et de l'accessibilité des détenteurs de savoirs rituels. Bien que ne disposant plus d'existence administrative depuis l'instauration de la République, ce territoire coutumier, comprenant les communes de Tikaré, Rouko et Guibaré, situé dans la province du Bam, conserve une organisation politique traditionnelle structurée autour d'un roi et des chefferies villageoises. Ce terrain présente un intérêt scientifique particulier, car il constitue un espace où coexistent institutions coutumières, administration étatique et transformations contemporaines des pratiques culturelles.

La population d'étude est constituée des acteurs impliqués dans la transmission, l'organisation ou l'interprétation du tom-yougri. L'échantillonnage a été réalisé selon une stratégie raisonnée, complétée par un échantillonnage en boule de neige afin d'identifier les détenteurs de connaissances spécialisées. Au total, 12 entretiens semi-directifs ont été réalisés jusqu'à l'atteinte de la saturation théorique. Les catégories d'acteurs touchés sont un officiant du rituel, quatre membres de famille dépositaires du rituel, deux chefs coutumiers consacrés par le tom-yougri, deux dignitaires de la cour royale, deux personnes ressource connaissant l'histoire du royaume et un témoin de l'ancienne forme matrimoniale du rite.

La collecte de données s'est déroulée sous forme d'entretien, d'observation participante et de recherche documentaire. Les entretiens ont été conduits entre janvier et juin 2025, en présentiel. Un guide d'entretien structuré autour de quatre axes a été utilisé. Il s'agit de l'histoire et de l'origine du tom-yougri, du déroulement rituel et des acteurs impliqués, des significations symboliques, des transformations contemporaines et des enjeux patrimoniaux. Les entretiens ont été réalisés en mooré (langue des Moose), enregistrés avec le consentement des participants, puis intégralement transcrits et traduits en français. Outre les entretiens, une observation participante a été menée lors de la cérémonie de tom-yougri organisée à Tikaré le 31/05/2025 pour l'actuel ministre en charge du rituel du tom du Zitenga. Cette immersion a permis de documenter les séquences rituelles, les interactions entre acteurs, les objets et espaces rituels, les formules orales, les gestes et postures corporelles. Les observations ont été consignées dans un journal de terrain. Par ailleurs, la recherche a mobilisé des travaux scientifiques sur la chefferie moaaga, des mémoires et thèses.

L'analyse des données a suivi une démarche d'analyse thématique inductive inspirée de V. Braun Et V. Clarke (2006). Le traitement s'est déroulé en cinq étapes, notamment la familiarisation avec les données, le codage initial, la construction des thèmes, la révision et la hiérarchisation des thèmes et l'interprétation.

Plusieurs procédures ont été mobilisées afin de renforcer la crédibilité scientifique de l'étude. À travers la triangulation des sources, les informations ont été confrontées entre les entretiens, l'observation participante, les documents audiovisuels et la littérature scientifique. Avec la triangulation des acteurs, les données ont été recueillies auprès d'acteurs occupant des positions sociales différentes afin de limiter les biais liés à une source unique. Grâce à la procédure de la saturation théorique,

la collecte a été poursuivie jusqu'à la redondance des informations. La validation par les participants a permis que certaines interprétations soient discutées avec des détenteurs de savoirs afin de vérifier leur conformité aux significations localement reconnues.

La recherche a été conduite dans le respect des principes éthiques applicables aux enquêtes en sciences sociales. Le consentement préalable, libre et éclairé des participants a été obtenu avant l'enregistrement des entretiens. Les données ont été utilisées exclusivement à des fins académiques et scientifiques. Pour les mêmes considérations éthiques, les identités des chefs traditionnels interrogés sont remplacées par leurs noms de règne.

2. Résultats et discussion

2.1. Le tom-yougri, un patrimoine moaaga à évolution différenciée

Le tom-yougri occupe une place singulière dans le patrimoine culturel des Moose en raison de sa double inscription historique dans deux institutions majeures de l'organisation sociale que sont les fiançailles et l'investiture des chefs. Cette double fonction témoigne du rôle transversal du rite dans la régulation des rapports sociaux et politiques. Toutefois, l'analyse diachronique montre que ces deux formes d'expression n'ont pas connu une évolution similaire. Alors que le tom-yougri associé au mariage tend à disparaître, celui qui accompagne l'investiture des chefs demeure un élément essentiel de la consécration du pouvoir coutumier.

2.1.1. Le recul de la fonction matrimoniale du tom-yougri

Les fiançailles constituaient l'étape au cours de laquelle une famille s'engageait publiquement à donner une jeune fille en

mariage à une autre famille. Les travaux de L. Simporé (2022 : 124) situent l'institutionnalisation de cette pratique sous le règne de Naaba Warga au XVIIIe siècle, et K. Sawadogo (2006 : 82) décrit le tom-yougri comme la séquence rituelle intervenant après la proclamation officielle de cette promesse. Le représentant de la famille bénéficiaire se couvrait alors la tête de cendre, geste exprimant simultanément la gratitude, l'acceptation de l'alliance et la reconnaissance de la famille donatrice (P. Ouedraogo, 1962 : 14).

La cendre, loin d'être un élément cérémoniel anodin, constitue un puissant marqueur symbolique de l'humilité, de l'engagement et de l'acceptation d'une nouvelle relation sociale. Le tom-yougri apparaît ainsi comme un rituel de reconnaissance publique qui transforme un accord familial en un engagement socialement légitime. À ce titre, il participe pleinement aux mécanismes que l'anthropologie politique identifie comme des processus de production de la légitimité par l'accomplissement d'actes symboliques reconnus collectivement (P. Bourdieu, 2001 Et D. I. Kertzer, 1988).

Cependant, cette fonction matrimoniale connaît aujourd'hui un recul marqué. Plusieurs facteurs convergents expliquent cette évolution. D'une part, les réformes juridiques intervenues depuis les années 1960, notamment à travers le Code des personnes et de la famille, consacrent le principe du libre consentement au mariage[1] et remettent en cause les formes traditionnelles de promesse matrimoniale (P. Ouedraogo, 1962 : 19). D'autre part, la diffusion du christianisme et de l'islam favorise l'adoption de nouveaux modèles de célébration des fiançailles, progressivement substitués aux procédures coutumières.[2] À ces

[1] Article 210-2 de la Loi n°012-2025/ALT du 1er septembre 2025 portant code des personnes et de la famille au Burkina Faso.

[2] Tom-naaba, entretien du 30/05/2025.

transformations internes s'ajoute l'influence des normes internationales relatives aux droits humains, qui excluent du champ du patrimoine culturel immatériel les pratiques incompatibles avec les instruments internationaux de protection des droits fondamentaux. Dans cette perspective, la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ratifiée par le Burkina Faso en 2006, conduit à distinguer la valeur patrimoniale d'une pratique de sa conformité aux principes universels des droits humains[3]. Dès lors, bien que le tom-yougri conserve une forte valeur mémorielle pour de nombreux Moose, son association aux fiançailles limite fortement les possibilités de sa reconnaissance institutionnelle comme patrimoine culturel. Ces résultats mettent en évidence un phénomène plus général de sélection sociale des patrimoines. Les pratiques rituelles ne disparaissent pas uniquement parce qu'elles sont anciennes ; elles disparaissent lorsqu'elles perdent leur assise sociale ou deviennent incompatibles avec les cadres juridiques et normatifs contemporains. À l'inverse, celles qui conservent une fonction reconnue continuent d'être reproduites, parfois au prix d'une profonde recomposition de leurs significations (A. Skounti, 2010 : 22-23). Le tom-yougri illustre précisément cette dynamique.

2.1.2. Le maintien de la fonction politique du tom-yougri

Si la composante matrimoniale du tom-yougri est aujourd'hui marginale, sa fonction politique demeure pleinement active. Le rite continue d'occuper une place centrale dans les cérémonies royales, où il contribue à la reconnaissance publique de l'autorité nouvellement investie. Cette permanence montre que le tom-yougri a progressivement déplacé son principal espace d'expression, passant d'un mécanisme de formalisation des

[3] Article 2 de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

alliances familiales à un dispositif de consécration du pouvoir coutumier.

L'importance politique du tom-yougri apparaît également dans la toponymie de certains grands royaumes moose. P. Sawadogo (2009 : 209) rapporte que Naaba Keega, souverain de Boussouma, invita ses sujets à venir témoigner leur soumission et reconnaître son autorité lors du transfert de la capitale de Kougre-Zougou à Wayougiya au début du XVIIIe siècle. De même, Naaba Kango, un roi du Yatenga, imposa le déplacement de sa cour de Bissiga afin de contraindre l'aristocratie à venir lui prêter allégeance dans la nouvelle capitale Ouahigouya qu'il fonda (M. Izard, 1971 : 153). Dans ces deux cas, l'expression mooré renvoyant à l'acte de *Wa n yug-y ya* qui signifie « venez vous soumettre » dépasse la simple référence linguistique. Elle traduit la centralité du tom-yougri dans les mécanismes historiques de construction de l'autorité politique. Les noms de Wayougiya et de Ouahigouya conservent ainsi la mémoire d'un rituel qui participe à la territorialisation du pouvoir et à la reconnaissance de la souveraineté royale.

Le tom-yougri ne saurait être considéré comme un rite figé. Son histoire révèle au contraire une remarquable capacité d'adaptation. Alors que l'une de ses fonctions sociales s'est progressivement effacée sous l'effet des évolutions juridiques, religieuses et sociales, sa fonction politique s'est maintenue en conservant son rôle dans la production de la légitimité coutumière. Cette trajectoire différenciée constitue un résultat majeur de cette recherche, car elle met en évidence les mécanismes de résilience des patrimoines rituels : ce n'est pas la pratique elle-même qui assure sa pérennité, mais la permanence de la fonction sociale et politique qu'elle continue de remplir au sein de la communauté.

2.2. Le déroulement du tom-yougri

Le tom-yougri mobilise un ensemble cohérent de ressources matérielles, d'acteurs et de gestes dont l'agencement participe à la légitimation du nouveau chef. Plus qu'une simple succession d'actes cérémoniels, le rite met en scène une transformation de statut social au cours de laquelle le candidat accède symboliquement et publiquement à la fonction de chef. Chaque objet, chaque acteur et chaque séquence rituelle contribue ainsi à la construction de cette légitimité.

2.2.1. La ressource matérielle

La principale ressource matérielle du rite est la cendre de tiges de mil, transformée en fine poudre après avoir été soigneusement tamisée. Cette cendre ne possède pas une valeur uniquement matérielle ; elle constitue l'élément central autour duquel s'organise l'ensemble du cérémonial. Sa préparation associe deux provenances distinctes : la cendre du foyer de la doyenne des femmes du souverain et celle produite par le nouveau chef. Cette double origine traduit symboliquement la rencontre entre l'institution royale, dépositaire de la tradition, et la personne appelée à exercer une nouvelle autorité.

Le rôle de la doyenne des reines ne se limite pas à celui d'une simple pourvoyeuse d'objets rituels. En tant qu'institution de la cour royale, elle est responsable de plusieurs éléments indispensables à certains rites, notamment la cendre.[4] Sa participation rappelle « que l'investiture d'un chef ne relève pas uniquement d'une décision politique, mais résulte également de l'implication des composantes institutionnelles de la royauté. La cendre issue du foyer de la reine représente ainsi la continuité

[4] OUEDRAOGO Jonas, entretien du 05/02/2025.

de l'autorité royale et l'inscription du nouveau chef dans une tradition politique reconnue »[5].

La seconde composante de cette cendre provient du nouvel élu. Elle est transportée par l'une de ses sœurs répondant à des critères coutumiers particulièrement stricts : mariage conforme à la coutume, fidélité conjugale reconnue et maintien dans son foyer matrimonial. Ces exigences vont au-delà de la seule portée morale. Elles traduisent une conception selon laquelle l'efficacité du rite dépend de la qualité sociale et symbolique des personnes qui y participent (P. Bourdieu, 2001). À travers cette sœur, « la communauté garantit la pureté rituelle de la cendre et, par extension, celle de l'investiture elle-même »[6]. Cette observation montre que la légitimité du chef ne repose pas exclusivement sur sa personne ; elle est également construite collectivement par un réseau d'acteurs investis d'une autorité morale reconnue.

La sacralisation de la cendre intervient lorsque les deux cendres sont réunies dans un trou rituel. Ce mélange marque le passage d'une matière ordinaire à une substance investie d'une valeur rituelle. T. F. Pacéré (1998 : 40) interprète ce geste comme un pacte entre le nouveau chef et la terre qui accueille les ancêtres, tandis que M.-É. Gruénais (1983 : 13) y voit l'expression du lien fondamental unissant l'être humain à son territoire et rappelant sa dépendance à l'égard de celui-ci. Ces interprétations convergent pour montrer que la cendre ne constitue pas un simple symbole de soumission ; elle matérialise une alliance entre le nouveau chef, les ancêtres, la terre et la communauté politique.

Une interrogation demeure toutefois entière. Si les auteurs ci-dessus établissent un parallèle entre la cendre et la terre, aucun

[5] Tom-naaba, entretien du 30/05/2025.
[6] OUEDRAOGO Kamanga, entretien du 05/02/2025.

des détenteurs de savoirs interrogés n'a été en mesure d'expliquer pourquoi la poussière de la terre est remplacée par une cendre issue principalement de tiges de mil. Cette absence d'explication suggère soit une perte progressive de la mémoire interprétative du rite, soit l'existence de connaissances réservées aux seuls initiés.

2.2.2. L'espace rituel

Le tom-vadgo ou tom-boko, littéralement appelé la grotte de poussière, constitue l'espace central de la cérémonie. Il correspond à une « légère excavation d'environ 10 centimètres de rayon » (T. F. Pacéré, 1998 : 39), spécialement creusée par les soins de l'officiant, devant la cour royale. Bien qu'il ne soit matérialisé que le jour du rite, il délimite un espace temporairement sacralisé où se déroule la rencontre entre l'officiant et le nouveau chef. Ce lieu apparaît comme un espace liminal, au sens où il marque le passage entre deux statuts sociaux : celui d'individu ordinaire et celui d'autorité coutumière. L'organisation spatiale du rite participe ainsi pleinement à la mise en scène de la transformation politique du bénéficiaire.

2.2.3. L'officiant de la cérémonie

Le responsable de l'ordonnancement de la cérémonie est le Tom-naaba (chef de la poussière), un des ministres du gouvernement royal. Gardien du rite, il ne se limite pas à exécuter des gestes techniques ; il agit comme le médiateur chargé d'assurer la transmission de la légitimité. Il occupe de ce fait une position déterminante dans cette transformation des chefs (P. Sawadogo, 2009 : 215). Son autorité repose sur la maîtrise exclusive du cérémonial, ce qui lui confère une place essentielle dans la reproduction de l'ordre coutumier.

Le moment culminant de la cérémonie intervient lorsque le bénéficiaire reçoit la cendre sacrée. Qu'elle soit déposée dans ses mains avant d'être portée au front (B. N. Ouedraogo et F.

Ouedraogo Saba, 2010 : 78) ou directement appliquée sur sa tête par le Tom-naaba (M. Izard, 1995 : 414), cette onction marque publiquement son changement de statut. Ces deux auteurs s'accordent pour considérer qu'à partir de cet instant, le bénéficiaire devient effectivement chef. L'efficacité du rite ne réside donc pas uniquement dans le symbole de la cendre, mais dans la reconnaissance collective que produit son accomplissement. La légitimité constitue le résultat d'une performativité rituelle : le chef est consacré parce que la communauté reconnaît la validité des actes accomplis selon les règles coutumières.

2.2.4. Les étapes de la cérémonie

Le tom-yougri s'organise en deux séquences complémentaires. La première, réalisée le jour de la nomination, consacre immédiatement le nouveau chef en lui conférant « une légitimité initiale »[7] tandis que la seconde, organisée à une date choisie par le bénéficiaire, « assure la pleine effectivité de l'investiture »[8]. Sans cette confirmation, le chef ne peut participer pleinement à la vie politique de la chefferie ni être reconnu par le souverain et ses pairs. L'exigence d'accomplir cette seconde étape, y compris à titre posthume lorsque le chef décède avant son exécution, montre que la légitimité coutumière ne résulte pas d'un acte ponctuel mais d'un processus progressif de reconnaissance institutionnelle.

À la fin du rite, des présents en nature ou en numéraire sont offerts à l'officiant, à la doyenne des reines et au souverain. Mais ces dons ne doivent pas être interprétés comme une rémunération du rite. Ils s'inscrivent dans une logique de réciprocité qui caractérise les systèmes coutumiers (A. Y. Sawadogo, 2018 : 19). Ces dons consacrent les obligations

[7] Naaba Sigri, entretien du 22 juin 2025.
[8] OUEDRAOGO Janvier, entretien du 05 février 2025.

mutuelles entre le nouveau chef et les institutions qui rendent son investiture possible. Ils participent ainsi à la consolidation des liens sociaux et politiques sur lesquels repose l'autorité coutumière.

Le tom-yougri dépasse la dimension cérémonielle qui lui est souvent attribuée. Il constitue un véritable dispositif institutionnel de production d'autorité, dans lequel les objets rituels, les acteurs, les espaces et les gestes concourent collectivement à transformer une désignation politique en une autorité reconnue par la communauté. La permanence de cette architecture rituelle, malgré les profondes mutations sociales contemporaines, témoigne de la capacité des institutions traditionnelles à préserver les mécanismes symboliques qui fondent leur légitimité.

2.3. Le tom-yougri, un dispositif rituel de production de la légitimité politique

L'analyse du tom-yougri montre que ce rite va bien au-delà du cadre d'une cérémonie protocolaire d'investiture. Il constitue un dispositif institutionnel au sein duquel se construit, se reconnaît et se légitime l'autorité coutumière. Les données recueillies au Zitenga, confrontées aux travaux de M. Izard, M.-E. Gruénais et d'autres auteurs, révèlent que le rite remplit trois fonctions indissociables : consacrer le pouvoir du nouvel élu, manifester son allégeance envers l'autorité qui l'investit et exprimer publiquement sa reconnaissance. Loin d'être indépendantes, ces trois aspects concourent à la production de la légitimité politique.

2.3.1. La consécration rituelle comme fondement de l'autorité coutumière

Chez les Moose, la désignation d'un chef ne suffit pas à elle seule à produire une autorité pleinement reconnue. Celle-ci doit être transformée en pouvoir légitime par l'accomplissement

d'une succession de rites dont le tom-yougri constitue la première étape. Les travaux de B. N. Ouedraogo et F. Ouedraogo Saba (2010 : 78) ainsi que ceux d'É. Tsekenis (2011 : 138) montrent que la prise de la cendre précède systématiquement les autres séquences de l'investiture, notamment la remise des attributs du commandement, la danse rituelle et la proclamation des devises. Si l'ordre des autres étapes peut varier selon les contextes, le tom-yougri ouvre toujours le processus d'investiture. Cette permanence témoigne de son caractère fondateur dans la construction de l'autorité politique.

L'onction de la cendre marque le moment où le candidat cesse d'être un simple prétendant pour devenir Naaba, titre honorifique des chefs moose. Comme l'indique W. I. Konseibo (2023 : 177), il s'agit d'un véritable rite de sacralisation. L'analyse de terrain confirme que cette transformation ne relève pas uniquement d'une décision politique du souverain ; elle résulte d'un acte rituel reconnu collectivement. L'efficacité du pouvoir ne découle donc pas exclusivement de la nomination, mais de sa consécration publique selon les règles coutumières. Cette distinction apparaît avec une particulière netteté dans les situations où une personne reçoit le titre de Naaba sans accomplir le tom-yougri. Si elle peut porter le titre, elle demeure privée de plusieurs prérogatives essentielles, notamment « la possibilité de rendre la justice coutumière, présider certains rites royaux, participer aux assemblées des dignitaires ou bénéficier des honneurs funéraires réservés aux chefs consacrés »[9]. L'autorité politique est ainsi clairement dissociée de la simple désignation. Elle ne devient pleinement effective qu'après son institution rituelle.

[9] SAWADOGO Daniel, entretien du 31/05/2025.

L'existence d'une procédure exceptionnelle permettant d'accomplir le tom-yougri à titre posthume confirme encore davantage cette logique. Le fait que la communauté sollicite l'autorisation royale afin de régulariser la situation d'un chef décédé avant son investiture montre que le rite constitue une condition indispensable de son intégration définitive dans l'ordre politique et symbolique de la royauté. Cette possibilité révèle que la légitimité coutumière déborde le cadre de la seule durée de vie du chef : elle concerne également sa mémoire et sa place dans la continuité dynastique.

2.3.2. Le tom-yougri comme rituel d'allégeance

La consécration du pouvoir s'accompagne d'un second processus, celui de l'allégeance. Les observations de terrain rejoignent ici les analyses de M. Izard (1995 : 415) et de P. Sawadogo (2009 : 216), pour lesquelles la prise de la cendre constitue un acte de soumission.

Chez les Moose, porter la cendre sur son front après s'être prosterné signifie reconnaître publiquement une autorité supérieure. Ce geste ne traduit pas une soumission individuelle au sens d'une relation de domination personnelle ; il exprime l'intégration volontaire du nouveau chef dans un ordre politique hiérarchisé.[10] En recevant la cendre des mains de l'officiant, le nouvel élu reconnaît que son pouvoir procède du souverain, des ancêtres et des règles coutumières qui encadrent la transmission de la chefferie.

Les entretiens réalisés au Zitenga confirment cette interprétation. Selon une personne ressource à Tikaré, « même si les candidats valent dix, à partir du moment où le roi en désigne un et que celui-ci accomplit le rite du tom, tous les autres

[10] PORGO Rédo, 2003, Ringou pour Naaba-Kiba.

doivent reconnaître son autorité »[11]. Ce témoignage montre que le rite ne transforme pas seulement le statut du vainqueur ; il réorganise également les relations entre tous les prétendants. L'investiture met fin à la compétition successorale en produisant une reconnaissance collective du chef désormais consacré. Cette fonction pacificatrice se présente comme l'un des principaux apports du tom-yougri. En transformant un choix politique potentiellement contestable en une décision rituellement validée, le cérémonial contribue à prévenir les conflits de succession et à assurer la stabilité des institutions traditionnelles. La légitimité produite par le rite repose ainsi autant sur son efficacité symbolique que sur sa capacité à susciter l'adhésion des différents acteurs.

2.3.3. La reconnaissance comme principe de réciprocité politique

La troisième fonction du tom-yougri est l'expression de la reconnaissance. Certains auteurs, comme D. Délobsom (1928 : 416) soulignent que l'application de la cendre constitue un geste de gratitude envers un bienfaiteur. Dans le contexte de la chefferie, cette reconnaissance s'adresse d'abord au souverain qui a accordé sa confiance au nouvel élu. Comme le souligne F. W. Ouedraogo (2019, p. 60), le tom-yougri manifeste simultanément la gratitude du nouveau chef et son engagement à exercer loyalement l'autorité qui lui est confiée.

Cette reconnaissance transcende cependant la seule relation entre le roi et le chef investi. M.-É. Gruénais (1985 : 259 et 311) rappelle que le rite établit également un lien avec les détenteurs de la terre et les ancêtres, dont la bénédiction conditionne l'exercice harmonieux du pouvoir. Le tom-yougri inscrit ainsi le nouveau chef dans un réseau de relations

[11] SAWADOGO Daniel, entretien du 31/05/2025.

réciproques qui associe les autorités politiques, religieuses et territoriales.

Cette fonction apparaît encore plus clairement lorsqu'on rapproche l'investiture politique des anciennes pratiques matrimoniales. Lors des fiançailles, le tom-yougri permettait aux bénéficiaires d'une promesse de mariage d'exprimer publiquement leur gratitude envers la famille donatrice. Les descriptions de J.-M. Kohler (1971 : 176), de P. Ouedraogo (1962 : 14) et de K. Sawadogo (2006 : 78-79) montrent que les bénéficiaires recevaient la cendre avant que l'ensemble de l'assistance ne reproduise le geste en signe de reconnaissance collective. Malgré les différences de contexte, les deux formes du rite reposent sur une même logique : rendre visible, par un acte public, la gratitude envers celui qui accorde un bien particulièrement précieux, qu'il s'agisse d'une alliance matrimoniale ou d'une dignité politique. Cette permanence révèle que la reconnaissance constitue un principe structurant du tom-yougri. Dans la société moaaga, remercier ne relève pas seulement de la courtoisie ; il s'agit d'un acte social qui entretient les relations de confiance et ouvre la possibilité de nouvelles formes de coopération. L'adage moaaga : zaamin toumd yaa beoog tinbo dont l'équivalent en français est « La reconnaissance ouvre les portes », traduit cette logique de réciprocité durable qui fonde les relations entre le souverain, les chefs et leurs communautés.

2.3.4. Une contribution à la résilience des institutions traditionnelles

Les fonctions de consécration, d'allégeance et de reconnaissance ne constituent pas des dimensions indépendantes du tom-yougri. Elles forment un même processus de production de la légitimité politique. Le rite transforme une désignation en autorité reconnue, assure l'acceptation collective

du nouveau chef et renforce les relations de réciprocité qui structurent l'organisation politique moaaga.

Au-delà de l'investiture individuelle, le tom-yougri apparaît ainsi comme un mécanisme de reproduction des institutions. Chaque célébration renouvelle les liens entre le souverain, les dignitaires, les chefs locaux, les détenteurs de la terre, les ancêtres et les communautés. Cette capacité à produire simultanément la légitimité, la cohésion sociale et la continuité institutionnelle explique largement la permanence du rite malgré les profondes mutations qu'a connues le Burkina Faso. Le tom-yougri illustre ainsi la manière dont un patrimoine vivant continue de remplir une fonction institutionnelle essentielle en adaptant ses formes aux évolutions contemporaines sans perdre sa capacité à fonder la légitimité du pouvoir coutumier.

Conclusion

Cette étude montre que, loin d'être un simple vestige de la tradition, le tom-yougri demeure un dispositif central de production de l'autorité politique moaaga, tout en révélant les capacités d'adaptation des institutions coutumières face aux dynamiques sociétales. L'analyse met d'abord en évidence que le tom-yougri possédait historiquement une double vocation, matrimoniale et politique. Alors que son association aux cérémonies de fiançailles tend aujourd'hui à disparaître sous l'effet de l'évolution des normes sociales, de la législation nationale, des religions importées et des exigences contemporaines relatives aux droits humains, son rôle dans les cérémonies d'investiture des chefs demeure intact. Cette différenciation fonctionnelle montre que la pérennité d'un patrimoine culturel immatériel dépend moins de son ancienneté que de sa capacité à conserver une utilité sociale et institutionnelle. L'étude montre également que le tom-yougri ne constitue pas uniquement un acte d'investiture. Il représente

simultanément un rituel de consécration du pouvoir, une manifestation publique de reconnaissance envers l'autorité qui confère la charge, ainsi qu'un acte d'allégeance qui inscrit le nouveau chef dans l'ordre politique, religieux et territorial de la société moaaga. À travers la mobilisation de symboles tels que la cendre, la terre, les ancêtres et les autorités coutumières, le rite matérialise le passage d'un statut individuel à une fonction politique investie d'une acceptation collective. Au-delà de son aspect cérémoniel, le tom-yougri apparaît ainsi comme un mécanisme de reproduction des institutions coutumières. En consacrant publiquement l'autorité du nouveau chef, il contribue à stabiliser les rapports de pouvoir, à prévenir les contestations de succession et à renforcer la cohésion des communautés. Le maintien de cette pratique témoigne de la résilience des systèmes politiques traditionnels, qui continuent de produire leurs propres mécanismes de légitimation tout en coexistant avec les institutions étatiques modernes.

L'une des principales contributions de cette recherche réside dans la réalisation de la première étude spécifiquement consacrée au tom-yougri. En documentant son histoire, son déroulement, ses transformations et ses fonctions contemporaines, l'article enrichit les connaissances sur les patrimoines culturels immatériels africains et contribue aux travaux portant sur les relations entre patrimoine, rituel et pouvoir. Il montre également que les processus de patrimonialisation ne concernent pas uniquement la conservation des pratiques culturelles, mais interrogent aussi leur capacité à demeurer socialement pertinentes dans des contextes de changement.

Cette recherche présente néanmoins une limite. Elle est principalement fondée sur des données recueillies dans le Zitenga, même si des comparaisons ponctuelles ont été établies avec d'autres royaumes moose. Une approche comparative plus

systématique entre les différents royaumes, pratiquant des rites d'investiture analogues, permettrait de mieux distinguer les éléments communs des spécificités locales.

Sources orales

Nom et prénoms	Sexe	Age	Statut	Lieu	Date
Naaba Sigri	M	-	Chef du village de Baribsi	Tikaré	22/05/2025
OUEDRAOGO Janvier	M	-	Membre de la famille dépositaires du rite	Horé	05/02/2025
OUEDRAOGO Jonas	M	65 ans	Membre de la famille dépositaires du rite	Horé	05/02/2025
OUEDRAOGO Kamanga	F	-	Membre de la famille dépositaire du rite	Horé	05/02/2025
SAWADOGO Daniel	M	65 ans	Personne de ressource	Tikaré	31/05/2025
Tom-naaba	M	-	Ministre, officiant du rite	Horé	30/05/2025

Filmographie

PORGO Rédo, 2003, Ringou pour Naaba-Kiba (documentaire).

Références bibliographiques

BERRIANE Mohamed, (2010), « Patrimoine et patrimonialisation au Maroc », Hespéris Tamuda, 45, Numéro spécial, pp. 11-17.

BOURDIEU Pierre, (2001), Langage et pouvoir symbolique, Paris, Éditions du Seuil.

BRAUN Virginia et CLARKE Victoria, (2006), « Using thematic analysis in psychology ». Qualitative Research in Psychology, 3 (2), pp. 77-101.

Burkina Faso. Assemblée Législative de la Transition. Loi n°012-2025/ALT du 1er septembre 2025 portant code des personnes et de la famille au Burkina Faso.

DÉLOBSOM Dim, (1928), « Le Morho naba et sa cour », Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques, 1 (3), pp. 386-421.

GRUÉNAIS Marc-Éric, (1983), Étude ethnographique sur le mariage kuuni chez les mossi (Haute-Volta), Paris, ORSTOM.

GRUÉNAIS Marc-Éric, (1985), Autorité et territoire : Histoire d'un apanage mossi (Haute-Volta), Thèse de doctorat de 3e cycle en Ethnologie, Université de Paris X – Nanterre.

IZARD Michel, (1971), « La formation de Ouahigouya », Journal de la Société des Africanistes, 41 (2), pp. 151-187.

IZARD Michel, (1995), « Une trifonctionnalité africaine ? », Cahiers Sciences humaines, 31 (2), pp. 407-425.

KERTZER David Israel, (1988), *Ritual, Politics and Power,* New Haven, Yale University Press.

KOHLER Jean-Marie, (1971), Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-Mossi (Haute-Volta), Paris, ORSTOM, Coll. Mémoires ORSTOM, N°46.

KONSEIBO Windpouiré Isidore, (2023), La chefferie moaaga de l'est du Yatenga du Ve siècle à 1960, Thèse de doctorat unique en Histoire africaine, Université Joseph Ki-Zerbo.

OUEDRAOGO Bruno Nobilo et OUEDRAOGO SABA Fati, (2010), Le Ringou de Naaba Kiiba, Ouagadougou, Céprodif.

OUEDRAOGO Fidèle Wendegouidi, (2019), La sauvegarde du na-maoore, danse des Moose du Zitenga, Burkina Faso, Mémoire de Master en Gestion du patrimoine culturel, Université Senghor.

OUEDRAOGO Philippe, (1962), Sur les fiançailles traditionnelles à Tikaré, Mémoire de stage, École Nationale d'Administration de Ouagadougou.

PACÉRÉ Titinga Frédéric, (1998), Pog-poussoum et mariage coutumier chez les Mosse, Ouagadougou, Fondation Pacéré.

SAWADOGO Alfred Yambangba, (2018), L'expression de la douleur par le chant et la danse, Ouagadougou, Harmattan Burkina.

SAWADOGO Kougoubila, (2006), Approche sociologique de l'organisation sociale chez les Yônyônse dans la province du Bam : Cas du Canton de Zitenga, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Université de Ouagadougou.

SAWADOGO Poussi, (2009), « État des connaissances sur le Riungu de Busma : regard sur les origines, les fondements, l'organisation du pouvoir, les grandes figures et les relations interétatiques à l'époque précoloniale », In Histoire des royaumes et chefferies au Burkina Faso précolonial, (HIEN Pierre Claver et GOMGNIMBOU Moustapha (Dir.)), DIST (CNRST), Ouagadougou, pp. 205-231.

SIMPORÉ Lassina, (2022), Éléments d'histoire d'une capitale de Royaume, Ouagadougou, Mercury.

SKOUNTI Ahmed, (2010), « De la patrimonialisation. Comment et quand les choses deviennent-elles des patrimoines ? », Hespéris Tamuda, Vol. XLV, Numéro spécial, pp. 19-34.

TSEKENIS Émile, (2011), « Sur quelques aspects de la royauté mossi (Yatenga précolonial, Burkina Faso) », Anthropos, N°106, pp. 135-148.

UNESCO, (2003), Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris, UNESCO.